

## RESERVATIONS

Le Client peut effectuer une réservation d'un Emplacement Bluespace pour une mise à disposition dans le mois qui suit la date de réservation. La réservation peut s'effectuer à distance ; le montant des arrhes réglé au titre de cette réservation sera imputé sur la première facture de mise à disposition. Toute réservation sera confirmée par écrit par Bluespace.

La réservation n'est valide que si le paiement des arrhes est effectué.

Dans le cas où le débit serait impossible ou refusé, la vente serait résolue de plein droit et la réservation serait annulée.

En cas de réservation effectuée à distance (par internet ou par téléphone), le Client dispose d'un délai légal d'une durée de quatorze (14) jours francs pour exercer son droit de rétractation. Les conditions d'exercice de ce droit sont disponibles sur notre site internet <https://www.bluespace.paris/termes-et-conditions>.

Toute réservation implique l'adhésion sans restriction ni réserve aux présentes Conditions Générales de Réservation, ainsi qu'aux Conditions Générales du Contrat de Mise à Disposition, qui prévalent sur toutes autres conditions à l'exception de celles qui ont été acceptées expressément par Bluespace aux termes des Conditions Particulières.

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions de Réservation ainsi que des Conditions Générales du Contrat de Mise à Disposition et les avoir acceptées avant toute réservation d'Emplacement Bluespace.